

2008/453 - PARC DE LA TETE D'OR – RENOVATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES - RESEAUX ENTERRES GRANDES SERRES - PLACE GENERAL LECLERC - 69006 LYON – OPERATION N° 06 016 073 – AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 juillet 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2003/3138 du 17 novembre 2003, vous avez approuvé le projet de rénovation des installations thermiques pour l'année 2004 dont le montant est fixé à 1 595 000 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offres a statué ainsi :

Opération « Parc de la Tête d'Or – Rénovation des installations thermiques – Réseaux enterrés grandes serres » - Marché de travaux :

Lot unique :	VRD
A été attribué à :	SADE
Pour un montant de :	64 692,00 € HT ».

Vu la Commission d'Appel d'Offres en date du 17 juin 2008 ;

Vu la délibération n° 2003/3138 du 17 novembre 2003 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des Marchés Publics ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à signer :

- le marché de travaux relatif à l'opération « Parc de la Tête d'Or – Rénovation des installations thermiques – Réseaux enterrés grandes serres » suivant :

Lot unique :	VRD
A été attribué à :	SADE
Pour un montant de :	64 692,00 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs au lot unique VRD de l'opération de rénovation des installations thermiques du parc de la Tête d'Or - réseaux enterrés grandes serres dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY